

PROJET DE DEPLOIEMENT

DES DYNAMIQUES DE PAIR AIDANCE ET D'AUTODETERMINATION SUR LE TERRITOIRE SEINE ET MARNAIS

COLLECTIF PAIR AIDANCE 77 EVALUATION FINALE

Juillet 2018-Juin 2025



Journée départementale de la Pair aideance 77 - 2024

Nuage de mots de l'assemblée présente

Personnes en charge de l'évaluation :

Nom : BOUTET-CIVALLERI

Prénom : Lionel

Fonction : Membre du collectif pair aideance

Téléphone :

Mail : lionel.boutet@ugecam.assurance-maladie.

Nom : ALLARD

Prénom : Vanessa

Fonction : Membre du collectif Pair aideance

Mail : vanessa.allard@mdph77.fr

Contribution et validation des membres du COPIL du collectif Pair aideance 77

SOMMAIRE

I / RAPPEL SYNTHETIQUE DU PROJET p.3

1 – LES PORTEURS..... p.3

a) Porteur stratégique p.3

b) Porteur administratif p.3

2 – DESCRIPTION DU PROJET..... p.4

a) Principales caractéristiques p.4

- Localisation..... p.4

- Calendrier de réalisation..... p.4

- Déploiement

b) Présentation du projet..... p.4

- Objectif du projet..... p.4

- Constat de départ..... p.4

- Description du projet..... p.5

- Aspects budgétaires..... p.8

- Moyens humains..... p.8

- Contexte politique et administratif..... p.9

II / EVALUATION DE L'EXPERIMENTATION..... p.9

1 – CADRAGE GENERAL DE L'EVALUATION..... p.9

2 – RESULTATS DE L'EVALUATION..... p.11

a) La gouvernance, le management p.11

- Intégration du projet dans le contexte politique et institutionnel..... p.11

- La gouvernance du projet..... p.12

- Le management du projet..... p.14

b) Les actions de formations p.15

- Sensibilisation des professionnels/les autours de l'intérêt de la pair aideance..... p.16

- Formation des experts d'expérience..... p.17

c) Les actions partenariales et de communication..... p.22

- Les journées départementales..... p.22

- Les animateurs/rices pair aidant.e.s..... p.24

- Les actions partenariales..... p.25

- La création d'une page sur le site internet MDPH dédiée à la Pair aideance

d) La recherche action sur la place des personnes concernées..... p.26

III / CONCLUSION..... p.27

I / RAPPEL SYNTHETIQUE DU PROJET

1– LES PORTEURS

a) Porteur stratégique

Un collectif large de personnes concernées, d'organismes gestionnaires et d'Administrations (MDPH, CD, ARS), associations a été mis en place sur le territoire Seine et Marnais afin de construire, de déployer et d'animer les dynamiques de pair aideance et d'autodétermination.

Ce collectif repose sur un cadre administratif informel. Cela a été un choix dès le départ afin de se doter d'une organisation souple et agile en évitant également les problématiques « hiérarchiques » relevant parfois du système associatif.

Au 09 juillet 2025, 82 personnes constituent ce collectif départemental.

La MDPH a également été désignée pour animer ce collectif et être garante du respect absolu des valeurs et des principes qui l'ont fondé.

Personne responsable :

Nom : ALLARD

Prénom : Vanessa

Fonction : Chargée de mission de la réponse accompagnée – MDPH et membre du Collectif Pair Aideance 77

Mail : vanessa.allard@mdph77.fr

Notons également le rôle essentiel de la direction de l'autonomie au conseil général, du PTSM 77 et de l'ARS qui ont permis de s'appuyer sur un cadrage administratif et financier.

b) Porteur administratif

Deux organismes gestionnaires ont été choisis pour porter administrativement ce projet départemental. Afin de favoriser la participation de tous/tes acteurs/rices du territoire, il a été toutefois décidé de limiter le rôle de ces OG à une simple « boîte aux lettres financière et administrative ».

Le pilotage stratégique revenant au collectif pair aidant 77.

- Nom de l'OG : UGECAM IDF

Gestionnaire privé des établissements MS et sanitaire de l'Assurance Maladie.

Personne responsable :

Nom : BOUTET-CIVALLERI

Prénom : Lionel

Fonction : Directeur MS

Téléphone : 07 61 60 37 47

Mail : lionel.boutet@ugecam.assurance-maladie.fr

- Nom de l'association : Association « Les Amis de Germenoy »

Statut juridique : association loi 1901

Personne responsable :

Nom : LE FOLL

Prénom : Serge

Fonction : Directeur

Téléphone : 06 86 79 38 68

Mail : s.lefoll@germenoy.asso.fr

2 – DESCRIPTION DU PROJET

a) Principales caractéristiques

- **Localisation** : Département 77
- **Calendrier de réalisation** :

Réalisation et déploiement d'une formation « à la Pair Aideance » à destination des professionnels/les du territoire et en parallèle, réalisation et déploiement des actions de communication PTSM autour du pouvoir d'agir des personnes concernées (angle organisation apprenante/gouvernance partagée)

- **Déploiement** :

- 1ere phase > juillet 2018 – juillet 2019 : formation des professionnels/les en intra à la MDPH
Evaluation de mi-parcours
- 2eme phase > juillet 2019 – juin 2025 : formation des professionnels/les en intra MDPH et en inter ESMS
Evaluation finale de l'expérimentation
- 3eme phase > juillet 2019 – juillet 2021 : formation des personnes concernées
Evaluation de mi-parcours
- 4eme phase > juillet 2021 – juillet 2024 : formation des personnes concernées
Evaluation finale de l'expérimentation
- 1ere phase transversale > juillet 2019 – juillet 2024 : Action de communication PTSM
Evaluation finale de l'expérimentation
- 5eme phase > juillet 2024-juillet 2025 : Actions de formation, communication, sensibilisation
Evaluation continue

b) Présentation du projet

- **Objectif du projet** :

- Valoriser le savoir expérientiel des personnes concernées.
 - Renforcer leur pouvoir collectif d'agir dans le système de santé et médico-social.
 - Améliorer la qualité des accompagnements proposés par les établissements et services ainsi que leurs modèles organisationnels.
- L'objectif stratégique est alors de passer de la notion d'utilisateur d'un service à celui de co-acteur/rice voir de co-auteur/rice.

- **Constat de départ** :

Le fait de porter, sur le territoire seine et marnais, le projet de pair aideance au sein d'un collectif large de personnes concernées, d'associations, d'organismes gestionnaires et d'Administrations (MDPH, CD, ARS), nous donne l'occasion unique d'impulser un nouveau niveau de développement :

- Des processus de « réhabilitation psychosociale » des personnes en situation de handicap

- Des processus de « réhabilitation » de notre structure sociétale

Concernant la réhabilitation psychosociale des usagers¹, cette dernière est aujourd'hui relativement bien reconnue au sein de notre secteur. « Reconnue » plus que « connue » peut-être même malheureusement puisque force est de constater que si au niveau théorique, cette dernière tient une place importante dans les espaces de recherches ou dans les discours des professionnels, elle reste extrêmement marginale au sein des pratiques concrètes, notamment au sein de nos ESMS où le poids du stigmate entourant la figure du handicap ou de la maladie reste plus que prégnant.

Selon nous, si cette place au sein des visions et des pratiques professionnelles continue à être faible, c'est avant toute chose parce qu'au-delà de l'adhésion de principe des acteurs professionnels autour des notions de « pouvoir d'agir », de « rétablissement » ou bien encore « de capacités », les personnes « malades » restent, dans le système de représentations technico-socio-professionnelles, en situation de handicap ou porteuses de maladie. Cette représentation est tellement forte, car elle s'appuie tout autant sur un ordre social que sur un ordre mental, qu'elle écrase littéralement l'identité principale des personnes touchées par la maladie ou le handicap pour ne laisser apparaître au final que l'appendice de l'altérité.

Cette réalité² donne alors comme résultat l'existence d'une nette coupure entre le niveau discursif (qui n'engage pas) et les pratiques concrètes quotidiennes qui continuent très majoritairement à marquer les personnes par le sceau du stigmate.

Pour dépasser cette dialectique, nous sommes convaincus qu'une des seules solutions réside dans l'instauration d'un processus de « réhabilitation » des structures sociétales. Le résonnement est effectivement simple : si les structures sociétales ne sont pas en mesure de percevoir, de porter et de valoriser les capacités et le pouvoir d'agir d'une partie des personnes qui les composent, et cela malgré l'évidente plus-value que cela pourrait générer pour leur propre bénéfice (l'intégration de tout un pan de ressources et de leviers pour les dynamiques institutionnelles), c'est que ces mêmes structures sont trop limitées et qu'elles nécessiteraient alors d'intégrer elles-mêmes, un processus de réhabilitation afin d'augmenter leur force d'inclusion.

Ce processus, pour qu'il soit réellement efficient, doit reposer selon nous sur une dynamique qui obligera l'ensemble des structures/Institutions et des professionnel/les qui les composent à coexister dans un même espace façonné par une symétrie relationnelle systématique. Il s'agit ici en l'occurrence de rétablir pleinement la personne dans son statut de « citoyen » (et donc d'égal à) et non pas de « malade ». Rétablissement qui ne peut passer que par l'action concrète au risque sinon de n'être qu'une pensée philosophique détachée de tout potentiel de changement (comme c'est malheureusement souvent le cas).

- **Description du projet :**

Pour cela, nous avons fait reposer notre stratégie autour des dynamiques de pair aideance dont la nature permet, à terme, une normalisation des relations et un effacement des stigmatisations.

Le projet de pair aideance a été bâti sur trois axes :

- Le développement dans un premier temps d'une formation à destination des professionnels afin de les sensibiliser à cette nouvelle vision et approche. **Réunion d'information inscrite dans les modules de**

¹ La réhabilitation psychosociale repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Elle concerne différents champs de la personne : clinique (symptômes, traitements), fonctionnel (capacités cognitives, relationnelles, autonomie) et social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi). La réhabilitation se base toujours sur les capacités préservées des personnes et les utilise pour palier au mieux aux déficits. <https://centre-ressource-rehabilitation.org>

² Ce postulat s'appuie sur un certain nombre de recherches psycho-sociologiques et anthropologiques en cours. Certaines s'appuyant notamment sur les matériaux produits par la mise en place d'un processus de formations des professionnels à la philosophie de pair-aideance au sein de notre territoire départemental.

formation proposés à la MDPH. Ce choix a été fait suite au constat que les différentes expérimentations qui ont été réalisées au plan national et international et qui ont débouché sur des échecs, ont été biaisées par les regards et les postures non adaptées des professionnels (et non des pairs aidants).

- Le développement dans un second temps d'une politique de communication autour de la pair aide afin de déployer le plus largement possible ce changement de regard et de ne pas se cantonner aux seules personnes formées en proposant des journées dédiées à la Pair aide, en déployant différents outils de communication
- La mise en place d'une **formation à destination des experts d'expérience** reposant sur un système de modules (théoriques et pratiques en s'appuyant ainsi sur les ESMS du territoire).

Cette formation des pairs aidants et notamment le volet pratique des stages d'immersion est fondamental. Elle repose effectivement sur l'ambition de mettre en place à terme un principe « d'organisation apprenante » au sein de nos structures (et donc d'arriver à cette fameuse réhabilitation de nos espaces sociaux).

Pour rappel, une organisation apprenante est un espace conçu pour stimuler l'apprentissage individuel (des usagers autant que des professionnels) dans le cadre d'une vision globale (celle de la création d'un espace relationnel symétrique où *l'autre m'apprend autant que ce que ce que je lui apprend*) et de favoriser la mise en commun des savoirs individuels pour créer des savoirs collectifs (ceux du travailler ensemble). Pour le dire différemment, la « communauté apprenante » est un groupe *de et en* transformation continue par l'action et la pratique.

L'idée de ce type de système d'organisation est la suivante : *« je me transforme moi-même, par l'apprentissage concret et l'expérimentation, pour transformer mon organisation, et par là-même, je transforme mon rapport à autrui. La transformation de mon rapport à autrui, me transforme alors, en modifiant mon rapport à moi-même, etc. »*

Cette dynamique permet dans l'action :

- De s'enrichir par sa participation dans l'action, des apports des uns et des autres. La posture d'apprenant est ainsi partagée par tous. Cela permet ainsi de reconnaître réellement le pouvoir d'agir et les capacités de rétablissement de tous les membres du groupe³.
- D'améliorer le partage de l'expérience dans tout le groupe, et de s'adapter ainsi plus facilement aux contraintes du travail commun à réaliser.
- D'enrichir la vision des possibles que nous avons de nous-mêmes et d'autrui en dépassant les a priori sociétaux qui n'ont pas le temps de façonner et de conditionner les interactions inter-individuelles.

Pour que cette modalité d'organisation fonctionne, elle doit pouvoir reposer sur un système de gouvernance partagée, c'est-à-dire le mode de formalisation du « faire ensemble » Cette dernière pourra ainsi « travailler » en amont, pendant, et en aval des process de travail tout ce qui pourrait bloquer l'efficacité de ce projet : enjeux personnels, peurs, volonté de contrôle, volonté de reconnaissance, certitudes, préjugés, etc.

Cette gouvernance partagée doit s'inscrire du reste sur le même principe de reconnaissance du pouvoir d'agir d'autrui et donc sur sa totale inclusion dans cet espace de décisions et d'orientation « du faire ensemble ».

³ Cette reconnaissance du pouvoir d'agir de tous les membres du groupe, y compris les professionnels est fondamentale car nous pouvons aujourd'hui constater de manière très profonde dans notre secteur, un sentiment d'impuissance chez ces acteurs. Leur redonner du sens et une vision de résultats concrets est pour nous la clef d'une « réhabilitation » des professionnels. « Réhabilitation » qui permettra alors un réel investissement et une véritable ouverture une fois intégrée dans ces organisations apprenantes.



Réunion collectif 2018



Copil du collectif 2025

Cette dynamique, pour qu'elle soit efficiente et qu'elle ne se reste pas à l'état de « belle idée », doit obligatoirement intégrer les éléments structurels et culturels **suivants**⁴ :

- ✓ **Un “Nous” fort** : Pas de Gouvernance Partagée ni d'organisation apprenante sans un collectif fort. Un “Nous” en co-responsabilité est en quête perpétuelle de liens inter-individuels. Notamment à travers l'apaisement systématique des conflits interpersonnels qui sont perçus non pas comme un danger, mais comme des opportunités de renforcer la confiance et la collaboration.
- ✓ **Des individus souverains** : De la même manière, il ne peut y avoir de “Nous” fort sans des “Je” convaincus de leur légitimité au pouvoir. Bien sûr, on ne parle pas ici de pouvoir “sur”, mais de pouvoir “avec”. Un pouvoir que chacun exerce en augmentant son niveau de conscience de sa capacité d'agir, pour mieux la dévoiler au reste [et au service] du groupe. En effet, comment se lancer dans la co-décision quand certains se censurent ou pire, n'ont pas conscience qu'ils se censurent du fait de la stigmatisation qu'ils subissent et qu'ils ressentent ?
- ✓ **Des rôles clairs et bien délimités** : Comme évoqué plus haut, tout le monde ne décide pas de tout. Les tâches à accomplir et les décisions à prendre sont regroupées sous forme de rôles qui ont chacun un périmètre de responsabilités très clair et explicite. Ce périmètre est le cadre au sein duquel l'individu qui exerce le rôle a pleine autorité. Ce n'est qu'à la jonction entre plusieurs rôles que la co-décision entre en jeu.
- ✓ **Des process qui neutralisent les égos** : Dans le cadre d'une co-décision l'équivalence de pouvoir entre chaque membre est crucial. Du tour de parole ouvert au principe de non-objection, en passant par la présence d'un facilitateur vigilant, la Gouvernance Partagée propose divers outils voués à libérer la parole et à neutraliser les jeux d'influence.
- ✓ **Un pilotage par tensions** : Une tension est un frottement vécu par un membre dans l'exercice de son rôle, ou dans la rencontre entre plusieurs rôles. En bon système vivant, l'organisation en Gouvernance Partagée considère que les tensions sont un guide vers son état optimal. Au même titre que les conflits interpersonnels, leur dévoilement est donc perçu comme un élément moteur par le collectif. Leur traitement permet un pilotage organique de l'opérationnel, de la stratégie et même de la gouvernance.

Cette double modalité organisationnelle (une organisation apprenante dans une gouvernance partagée) est, une fois inscrite dans des espaces de travail concret, une source formidable :

- D'inclusion socio-professionnelle,
- De dé stigmatisation,
- D'augmentation du pouvoir d'agir d'autrui et donc de sa reconnaissance,
- D'amélioration des conditions subjectives de travail pour l'ensemble des acteurs (y compris les professionnels qui voient des possibles là où il y avait avant des sentiments d'impuissance)

Il est à noter que nous avons déjà commencé à expérimenter cette méthodologie au sein même du collectif « pair aidant » et que les premiers résultats sont extrêmement encourageants.

De manière très opérationnelle, les différentes étapes de notre projet stratégique pourraient être ainsi représentées de la manière suivante :

⁴ Cf. travaux de l'université du Nous.

- **Axe 1 : Pérennisation du parcours de formation seine et marnais « pair-aidants »**
 - ✓ Développement du cycle de formation « pair aidant » à destination des professionnels
 - ✓ Création d'un module de formation « pair-aidance » à destination des experts d'expérience.
 - ✓ Développement de la politique de communication autour de la pair aidance.
- **Axe 2 : Embauche d'un animateur territorial pair aidant**
 - ✓ Positionnement de l'animateur au sein de la MDPH
 - ✓ Recrutement via la formation Pair aidance mise en place sur le 77
- **Axe 3 : Mise en place d'une enquête action sur la place des usagers en santé mentale**
 - ✓ Etablissement d'un cahier des charges
 - ✓ Elaboration d'un conventionnement avec un laboratoire universitaire.
- **Axe 4 : Développement des espaces d'organisation apprenante**
 - ✓ Contractualisation (salarial ou autre) des pairs aidants au sein des ESMS

- **Aspects budgétaires**

➤ **Budget alloué par le Conseil Départemental – Direction de l'Autonomie et le budget ARS via des Commun CNR PTSM-Pair aidance.** Organismes gestionnaire: Les Amis de CLEAH et le groupe UGECAM Acti +

En cours d'actualisation pour 2025

	Budget alloué / opérateur	Nature	Budget alloué	2020	2021	2022	2023	2024	2025 1 ^{er} sem Dépenses en cours	Budget réalisé	Reste par ligne budgétaire	Reste total /
CNR ARS	Les amis Germeno y ESAT IMO 54 895	Embauche d'un animateur territorial dans le cadre de la soutenance et promotion de la Pair aidance (salaire, matériel et déplacement)	25 900	0	5 762	3 497	13 972	0	0	23 231	2 669	17 284
		Flyers et affiches Journée Pair aidance Interprète pour évènement	13 995	175		5 426	0			14 380	-385	
		Évènements PTSM		1 189			7 590					
		Projet en cours : Conduite d'une recherche-action « collaborative » par les usagers avec accompagnement par les professionnels autour de la place des usagers en santé mentale	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000		
	UGECAM Acti+ 63 500	Formation des professionnels à la Pair aidance	36 500	0	0	0	0	0	0	0	36 500	30 182
		Formation des futurs PA *formation recherche de stage et valorisation de soi	20 000			5 334		7 920	3 500	16 754	3 246	
		Traducteur LSF	7000			3 276		170		3 446	3 554	
		Autre : Journée Pair aidance (espace convivial, restauration et intervenant M. LE BOSSE) communication évènement du PTSM	0 0					-2 982		-13 118	- 13 118	
CD — DA	SCMS	Remboursement frais déplacements des Pairs Aidants		356	1 599	2 814	2 922	1 169	En cours	8 860		
		Evènements				1 136		500		1 636		
TOTAL BUDGET REALISE EN PAIR AIDANCE EXCLUSIVEMENT				531	7 361	21 483	16 894	9 759	3 500 En cours			

➤ **Moyens humains:**

- **20% du temps de travail soit 13 000 euros annuel financé par le GIP-MDPH**, de la chargée de mission de la Démarche réponse accompagnée, consacré à la coordination du collectif et déploiement de ses actions (financé par le CD et la MDPH).
- Mobilisation des techniciens en communication : **5 % du temps de travail soit 3 158 euros annuel financé par le GIP - MDPH** de la chargée de mission communication MDPH et service communication du conseil départemental 77 : création des outils soit de communication, diffusion sur le site du Conseil Départemental du 77 et de la MDPH, participation aux évènements, à l'élaboration de la veille mensuelle Pair aideance...

✓ **Contexte politique et administratif**

Notre projet autour de la pair aideance et de l'autodétermination a du reste pu se mettre en place et se développer en s'appuyant sur le **projet territorial de santé mentale de Seine et Marne**...que cela soit à travers les financements fléchés qu'il a permis d'obtenir que sur la base d'autorité et de légitimité qu'il a créé.

Les projets territoriaux de santé mentale visent pour rappel à proposer aux personnes concernées des parcours de soins et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Ils sont portés et définis par les acteurs locaux (associations d'usagers ou de proches, établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, éducation nationale, Conseils départementaux, et plus largement tout acteur du territoire impliqué dans le sujet de santé mentale) selon un cadre fixé par le Code de la santé publique (art L. 3221-2) et reposent au préalable sur la réalisation d'un diagnostic territorial partagé.

Dans le cadre du PTSM de Seine-et-Marne a été identifié un axe de travail fort autour de la participation des personnes concernées (pair aideance, autodétermination et pouvoir d'agir). Cet axe se décline en différents sous-objectifs, notamment celui de la réorganisation structurelle, fonctionnelle et culturelle des Institutions afin de permettre une véritable gouvernance partagée avec les personnes concernées.

C'est donc sur cette base qu'une grande partie de notre projet s'est appuyée via notamment la formalisation de fiches actions décrivant les objectifs, la méthode et les critères d'évaluation des actions envisagées pour l'axe de l'autodétermination et du pouvoir d'agir.

Les PTSM ont une durée de validité de 5 ans et font l'objet d'une contractualisation entre les acteurs de terrain et l'Agence régionale de santé. Cette présente évaluation intègre ainsi également le rendu compte des actions portées et financées par l'ARS.

II / EVALUATION DU DEPLOIEMENT

1- CADRAGE GENERAL DE L'EVALUATION.

Dès le départ, le projet pair aideance 77 a eu pour ambition de s'inscrire dans une véritable recherche scientifique. L'objectif n'étant pas de créer un discours philosophique sans intégration, sans impact, sans réel pouvoir dans notre réalité « médico-social » **mais bien de fonder une nouvelle dynamique d'organisation, de fonctionnement et d'accompagnement propice à entériner des changements profonds dans nos Institutions et dans nos pratiques.**

Cette volonté d'inscription a reposé dans un premier temps sur une étude psychosociologique du fonctionnement de notre secteur au niveau départemental, national et international (délimitation sur l'expérience Québécoise).

Et c'est toujours cette même volonté qui nous a amené à faire reposer les différentes phases de déploiement de ce projet sur une forte méthodologie d'évaluation continue. L'esprit de cette méthodologie a du reste principalement

été dominé par un souci de ne pas « se laisser dominer ni par le terrain, ni par la méthode, ni par la théorie »⁵ afin de limiter, autant que possible, les différents biais d'analyse et d'interprétation.

L'évaluation réalisée a principalement reposé sur l'observation du « travail » (direct ou indirect) auprès de personnes concernées, des professionnels/les et des Institutions. « Travail » qui a été systématiquement analysé en tant « qu'activité de médiation entre des valeurs générales et des sujets particuliers, entre un type de société et les individus qui la composent »⁶. Notre présence sur le terrain (comme membre du collectif 77) a, par ailleurs, facilité la production d'informations puisqu'elle a permis de rendre compte des situations, des comportements, des réflexions habituellement invisibles et cachés pour le reste du monde⁷. Le travail sur l'humain résiste effectivement aux approches fondées sur les modes de l'entretien ou de l'observation classique. La méthode ethnologique que nous avons utilisée (et qui a été facilitée par notre place) a été alors « un excellent moyen de pénétrer ces univers » puisque cela permet « de se soumettre au cycle des contingences qui marquent l'existence quotidienne de ceux qui y vivent »⁸.

D'autant plus que nos propres réactions, interprétations, et positionnements sont devenus des éléments d'analyse à part entière. **L'intérêt étant ici de prendre en considération** - et surtout pas d'éviter - **autant les biais issus de l'observation vis-à-vis des observés, que ceux liés à notre propre rapport à la réalité** (et aux enjeux vis-à-vis des OG, des personnes concernées, des familles, des Autorités, de nos propres Institutions, etc. dans lesquels nous nous trouvons). Il est ainsi faux de penser que « les représentations conscientes des indigènes méritent toujours plus d'attention que les théories - comme représentations conscientes également - de la société de l'observateur »⁹. Ces deux dimensions doivent être analysées de la même manière, placées sur une même balance de manière symétrique, **afin de ne pas avoir de l'audace pour les autres et de la timidité pour nous-mêmes**¹⁰. Les individus (les personnes chargées des évaluations comprises) sont faits de chair, d'os et de subjectivité, c'est-à-dire de cette chose qui naît au milieu du monde, qui lui appartient mais qui ne désire pas se reconnaître en lui. L'oublier ou le dénier reviendrait à rendre illisible une partie fondamentale de l'analyse.

Cette double prise en compte a nécessité bien entendu la mise en place, le plus rigoureusement possible, d'un cadre méthodologique adapté. Aussi, l'intelligibilité des actions des professionnels et des bénéficiaires a « supposé de disposer d'une théorie de la construction de la signification en situation, de raisonner sur les mécanismes d'interprétation qu'il [le chargé d'évaluation] met en œuvre, les cadres cognitifs et les indices de contextualisation auxquels l'acteur a recours ».

Cette évaluation est ainsi passée principalement par l'observation d'activités qui font, « presque par définition, toujours appel à des pratiques langagières, à des interactions »¹¹.

Trois approches complémentaires ont, en conséquence, constitué la méthodologie d'enquête :

- **L'analyse de l'évaluation** tout d'abord (fréquences des différents jugements, analyse de leur intensité, etc.) afin de « faire apparaître un certain nombre de faits prosodiques constitutifs de la syntaxe même de l'oral. C'est notamment le cas pour les traits intonationnels qui indiquent les actes du langage et les actes indirects : intonation de question,

⁵ Kaufmann J-C., *Le cœur à l'ouvrage*, Nathan, 1997, p. 12

⁶ Dubet F., *Le déclin de l'institution*, Seuil, L'épreuve des faits, 2002 p. 13

⁷ Borzeix A., Fraenkel B.(coord.), *Langage et Travail*, CNRS, 2001 p. 108 ; Dejours D., *Analyse psycho-dynamique des situations de travail et sociologie du langage*, in Boutet J. (dir.), *Paroles au travail*, L'Harmattan, 1995, p. 181-224.

⁸ Goffman E., *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux*, Minuit, 2017, p. 37

⁹ Lévi-Strauss C., *Anthropologie structurale*, Plon, Agora, 1985, p. 336

¹⁰ Latour B., *Nous n'avons jamais été modernes*, La Découverte, Paris, 1997, p.137 ; Spurr J., *Quel avenir pour la sociologie ? Quête de sens et compréhension du monde social*, PUF, 2006

¹¹ Borzeix A., Fraenkel B, op. cit. p. 347.

d'assertion, sollicitation, surprise... de même pour les marques d'hésitation (pauses, pauses remplies, onomatopées diverses).

- **L'analyse de l'expression** ensuite qui a permis, toute chose égale par ailleurs, de prendre connaissance de l'activité cognitive des personnes inscrites dans ce projet via une analyse du vocabulaire, des hésitations, des regards ou des non-regards, des paroles et des silences, présents dans la production d'informations¹².

-Enfin, **l'analyse quantitative** des différentes productions d'actions concrètes réalisées par les acteurs/rices (Personnes concernées, professionnels/les, Directions, familles, Autorité, etc.)

2- RESULTATS DE L'EVALUATION 2018-2024

a) Gouvernance et management

- **Intégration du projet dans le contexte politique et institutionnel**

Depuis les premières réflexions autour du projet de pair aideance, nous avons très fortement insisté sur le fait que ce projet reposait sur un contexte politique et institutionnel beaucoup plus large, au niveau départemental mais également national. Avant chaque formation, chaque sensibilisation, chaque communication, nous avons alors pris soin de rappeler l'origine de ce projet en faisant référence au cadre réglementaire et politique qui lui a permis d'émerger (**légitimité via la CNSA, la démarche réponse accompagnée 77 et le schéma handicap du département**).

Cela a en conséquence permis :

- De donner plus de force et de légitimité à notre projet de pair aideance
- De lui donner également plus de sens auprès des professionnels/les
- De pouvoir nous reposer sur le soutien des Autorités
- De mettre en lien ce projet avec d'autres projets similaires et ainsi de faire « système », multipliant les chances
- De changement profond de notre secteur professionnel.

A titre d'illustration, ci-dessous, un extrait du plan d'action de l'axe 3 « une dynamique d'accompagnement par les pairs » de la démarche réponse accompagnée 77 dans lequel notre projet prend tout son sens :

AXE	N° action	Actions	Objectifs	Pilote	Copilote
3	3.1	Mettre en place des formations, adapter ou créer des outils facilitant	Acquérir des compétences en termes de pair aideance sur le département	MDPH	ARS - CD/DA - Collectif PA
	3.2	Réflexion sur la certification, professionnalisation des pairs aidants			
	3.3	Elaboration d'un budget pérenne	Assurer le maintien et le déploiement de la Pair aideance		
	3.4	Créer des outils de communication	Valoriser des actions du collectif de pair aidant en Seine et Marne		
	3.5	Mise en place des journées départementales de la pair aideance			
	3.6	Répondre au sollicitation en pair aideance des partenaires et pair aidés	Déployer la pair aideance en Seine et Marne		
	3.7	Etude du statut du collectif 77 en GEM + sur l'ensemble du territoire	Déterminer un statut au collectif Pair aidant 77		

¹² Quivy R. et Van Campenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 2000, p. 230 ; Borzeix A. et Fraenkel B., op. cit. p. 152.

- **La gouvernance du projet**

Afin d'inscrire notre projet au sein d'une réflexion plus ouverte, moins « institutionnelle » pourrait-on dire, nous avons fait le choix d'asseoir le déploiement de notre projet sur la mise en place d'un collectif de suivi élargie (composé de personnes concernées, de professionnels de terrain, de membres d'associations d'utilisateurs, de familles, de Direction, d'Autorité, etc.) structuré en différents espaces de travail.

Au regard d'un effectif croissant du collectif il était nécessaire de s'organiser de façon plus opérante pour le déploiement de notre projet.

Par ailleurs, nous ne voulions toutefois créer un énième « comité » dont les prérogatives n'auraient été que de servir de faire valoir à notre projet. **Nous étions effectivement désireux de mettre en place de véritables espaces de réflexion, de « contre-pouvoir », de confrontations théoriques, de garde-fous...**éléments indispensables selon nous à la réussite de tout projet.

Aussi, notre choix s'est porté sur la mise en place d'un **espace de gouvernance partagée** :

Garantir une dynamique importante dans le déploiement de notre collectif, nécessitait une comitologie exigeante :

- **sous-groupes de travail** afin de répartir la charge de travail et répondre ainsi aux enjeux d'adaptation de nos modes d'animation, avec système d'ordre du jour et de compte rendu systématiquement réalisé pour permettre à toutes les personnes éventuellement absentes de « suivre » le travail sans être déconnectées (par d'éventuels soucis de fatigabilité, de fluctuation d'état de santé, etc.). Les actions dans ces instances sont opérationnelles
- **comités de pilotage** dédiés à coordonner les projets des sous-groupes du collectif. Ici seront représentés les membres impliqués plus opérationnellement dans la mise en place de la Pair aideance quel qu'en soit le format. (ex : Membres des sous-groupes, membres animant des réunions, contribuant aux formations, à l'accueil de stagiaire, ...)
- **assemblée générale** : une instance qui restitue les actions mise en place, forte de débats, de suggestions pour contribuer au déploiement de la Pair aideance. Et surtout une instance favorisant les rencontres entre nous tous. Les membres sont impliqués car ils essaient autour d'eux, font la promotion de la pair aideance, apportent un regard de terrain pour adapter la pair aideance à son environnement. Ces membres sont de réels éclaireurs, contributeurs



Réunion groupe parcours 2024



Copil du collectif 2024

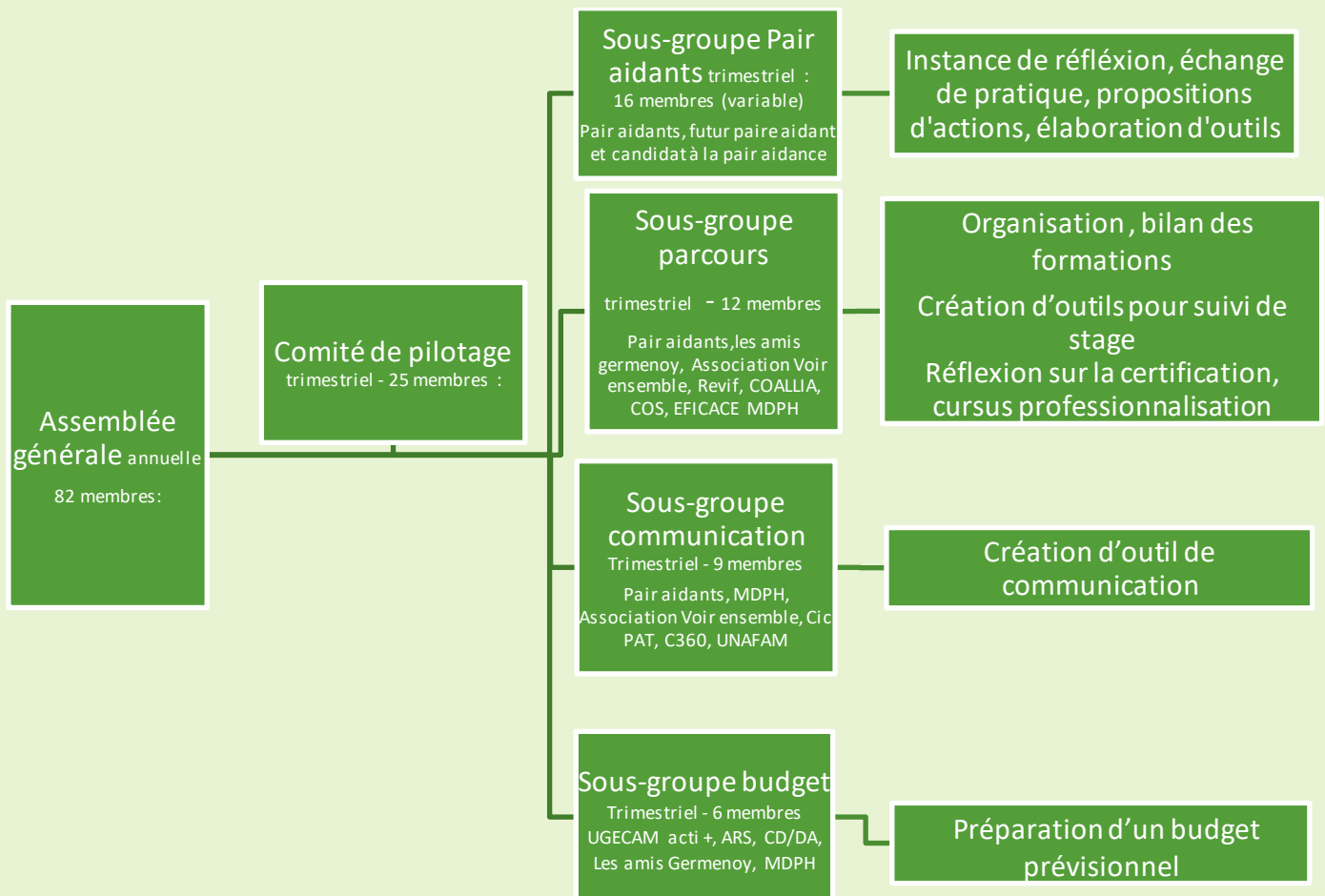
Planning des réunions Pair-aidance

Mai : 17.03.2025

2025

1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Vendredi 21 février SALLE SATURNE 14h -16h00 Sous groupe budget	Lundi 28 avril VISIO 14h-16h Sous-groupe parcours	Lundi 30 juin VISIO 14h-16h Sous-groupe communication	Lundi 17 novembre VISIO 14h-16h Sous-groupe communication
Mardi 25 février VISIO 14h-16h Sous-groupe communication	Lundi 19 mai SALLE COMETE 10h - 12h Sous-groupe pair aidants	Jeudi 03 juillet VISIO 14h-16h Sous-groupe parcours	À définir VISIO 14h-16h Sous-groupe parcours
Jeudi 27 février VISIO 14h-16h Sous-groupe parcours	Lundi 19 mai VISIO 14h-16h Sous-groupe communication	Vendredi 04 juillet SALLE Pluton 14h -16h00 Sous groupe budget	Vendredi 21 novembre SALLE Pluton 14h -16h00 Sous groupe budget
Vendredi 28 février SALLE COMETE 14h - 16h Sous-groupe pair aidants	Jeudi 05 juin SALLE Pluton 9h30-11h30 Sous groupe budget	Lundi 1 septembre SALLE COMETE 14h - 16h Sous-groupe pair aidants	Lundi 24 novembre SALLE COMETE 14h - 16h Sous-groupe pair aidants
Lundi 3 mars SALLE COMETE 14h-16h Comite de pilotage	Lundi 2 juin SALLE COMETE 14h-16h Comite de pilotage	Lundi 08 septembre SALLE COMETE 14h-16h Comite de pilotage	Lundi 01 décembre SALLE à définir 14h-17h Assemblée générale

COMITOLOGIE EN 2025



Afin que notre collectif soit réellement efficient et qu'il ne reste pas à l'état de « belle idée » ou d'effet « d'affichage », nous y avons intégré les éléments structurels et culturels suivants :

- ✓ Un "Nous" fort marqué par une volonté commune d'améliorer le quotidien de vie de nos bénéficiaires.
- ✓ Des individus souverains où la liberté de parole et de ton est totale pour tout le monde.
- ✓ Des rôles clairs et bien délimités afin de faciliter la production d'idées et de décisions.
- ✓ Des process qui neutralisent les égos et les enjeux interpersonnels.
- ✓ Un pilotage par tensions permettant le dévoilement des blocages et incompréhensions éventuelles.

L'évaluation de cette dynamique de « gouvernance partagée » a été très positive dans les premières phases du déploiement (2018-2019), temps des « fondateurs/rices », toutefois, force est de constater qu'elle a été ensuite fortement impactée par le contexte COVID entourant les phases qui ont suivi (2020) puis par les effets de turn-over au sein des Administrations, des OG et des personnes concernées.

Nous avons pu également percevoir toute la difficulté de laisser une réelle place aux personnes concernées et à ces dernières de s'en saisir. Il y a pu y avoir des dynamiques asymétriques qui sont restées fortement encrées non pas tant dans les discours des membres du collectif que dans les jeux symboliques entourant les interactions (prise de parole, ton de voix affirmée, vocabulaire non accessible utilisé, animation en grand groupe pouvant déstabiliser les « non habitué.e.s », etc.).

Fort de notre expérience et pour permettre à chacun de s'exprimer autant que faire se peut, nous avons poursuivi nos efforts pour équilibrer au mieux la participation de chacun. Nous poursuivons encore.

Aujourd'hui les personnes concernées volontaires, membres des sous-groupes de travail sont souvent les référents relais et restituent en COPIL les travaux en cours. Ces derniers ne manquent pas d'intervenir aussi aisément que les professionnels ce qui n'était pas le cas il y a 2 ans.

Il reste tout de même des zones d'ombres car aucune personne concernée n'a pu intégrer le groupe budget. Cette non intégration qui est confortée par les membres du collectif aujourd'hui est freinée par les institutions représentées dans cette instance. Un travail reste donc à poursuivre.

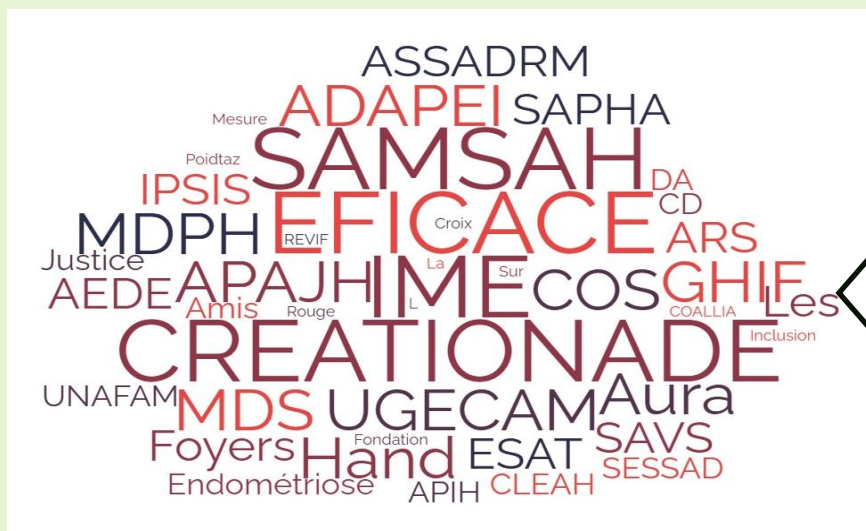
- **Le management du projet**

Grace à l'appui du CD 77 et de l'ARS, le projet Pair aideance 77 a pu bénéficier d'un soutien financier significatif et surtout d'une légitimité donnée par un portage politique. Cela a permis de voir intégrer au collectif un nombre important de personnes ou d'Institutions, donnant alors plus de poids et de force aux actions mises en place.

L'objectif a tout d'abord été de « former » notre collectif aux enjeux de la Pair aideance et de l'auto-détermination. Il était effectivement indispensable que tous les membres puissent partager une vision commune et avoir à l'esprit un même cadrage de définitions. Pour cela et très rapidement, nous avons pu alimenter notre collectif par toutes les personnes que nous formions lors des sensibilisations des ESMS via un effet de filière et de cooptation. Notre vivier de « recrutement » s'en est vu alors largement simplifié et dynamisé.

Au 01 juillet 2025, nous comptons dans notre collectif :

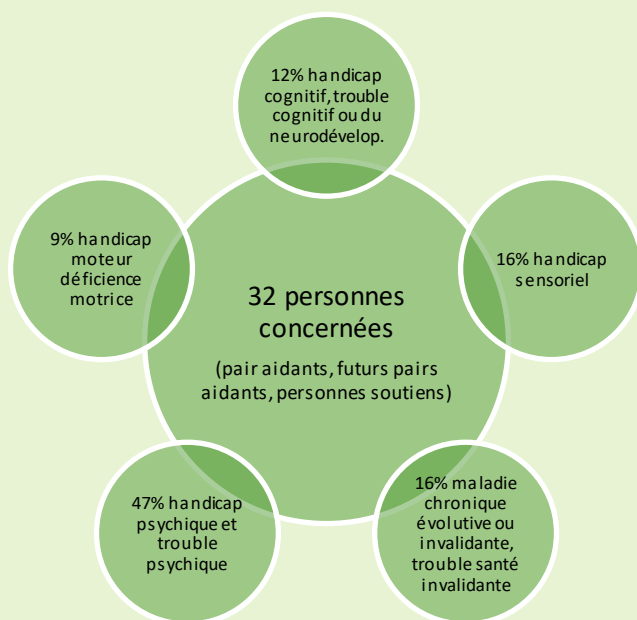
50 professionnels représentant des établissements, institutions, associations et administrations :



Aubepierre, Avon,
Chailly en Bière, Chartrette, Combs La Ville,
Coulommiers,
Donnemarie Dontilly,
Ferté sous Jouarre
Lieuxaint, Lognes
Meaux, Melun, Moissy Cramayel, Montereau Fault
sur Yonnes, Moret Loing et Orvannes
Nanteau sur Lunain, Nemours, Noisiel
Pontault Combault, Provins
Roissy en Brie
Saint Thibault des Vignes, Savigny le Temple,
Thorigny Sur Marne, Tournan en Brie, Torcy,
Varennnes sur Seine

Coordinateurs, directeurs, chefs de service,
éducateurs, formateurs, adjoints de direction,
chargés de missions, présidents, pilotes de
dispositifs, psychologue, médiateur santé pair.

32 personnes concernées par un handicap ou une maladie (pair aidants, futurs pairs aidants, personnes soutiens) :



Brie Comte Robert
Champagne sur Seine, Chartrettes, Chelles,
Cesson, Combs la Ville, Coulommiers
Dammarie les Lys
Emerainville, Essonne
Héricy
Jouarres
Magny le Hongre, Mée sur Seine,
Moissy Cramayel, Montereau
Nanteuil les Meaux, Nemours
Pontault Combault
Saint Loup de Naud, Samois sur Seine
Saint Mammès
Thorigny sur Marne, Torcy
Vaires sur Marne, Varennnes sur Seine, Voulx
Yonnes

b) Les actions de formations

Pour construire ce collectif et commencer à « impacter » notre territoire, nous avons alors commencé par :

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs/rices autour de l'importance de la pair aideance. Intérêt pour les personnes concernées mais également pour les professionnels
- Déconstruire les préjugés culturels et les biais anthropologiques autour de la maladie et du handicap
- Recruter des professionnels via les séances de sensibilisation/formation et les intégrer aux collectifs
- Utiliser les professionnels/les pour réussir à entrer en relation avec des experts d'usage désirant devenir pair aidant.
- Former les expert.e.s d'usage et les positionner comme copilotes du projet

- **Sensibilisation des professionnels/les autours de l'intérêt de la pair aideance**

Afin de sensibiliser l'ensemble des professionnels/les de notre territoire, nous avons mis en place un double mouvement :

- Mouvement de formations des OG et des ESMS via les formations en inter (MDPH) ou en intra (au sein même des ESMS) ou encore réunion de sensibilisation destinée aux professionnels accueillant de futurs stagiaires pair aidants.
- Mouvement de récoltes des avis, opinions et questions des acteurs/rices via la mise en place d'un espace de communication dédié (via le site internet de la MDPH et l'adresse mail dédiée de la pair aideance)

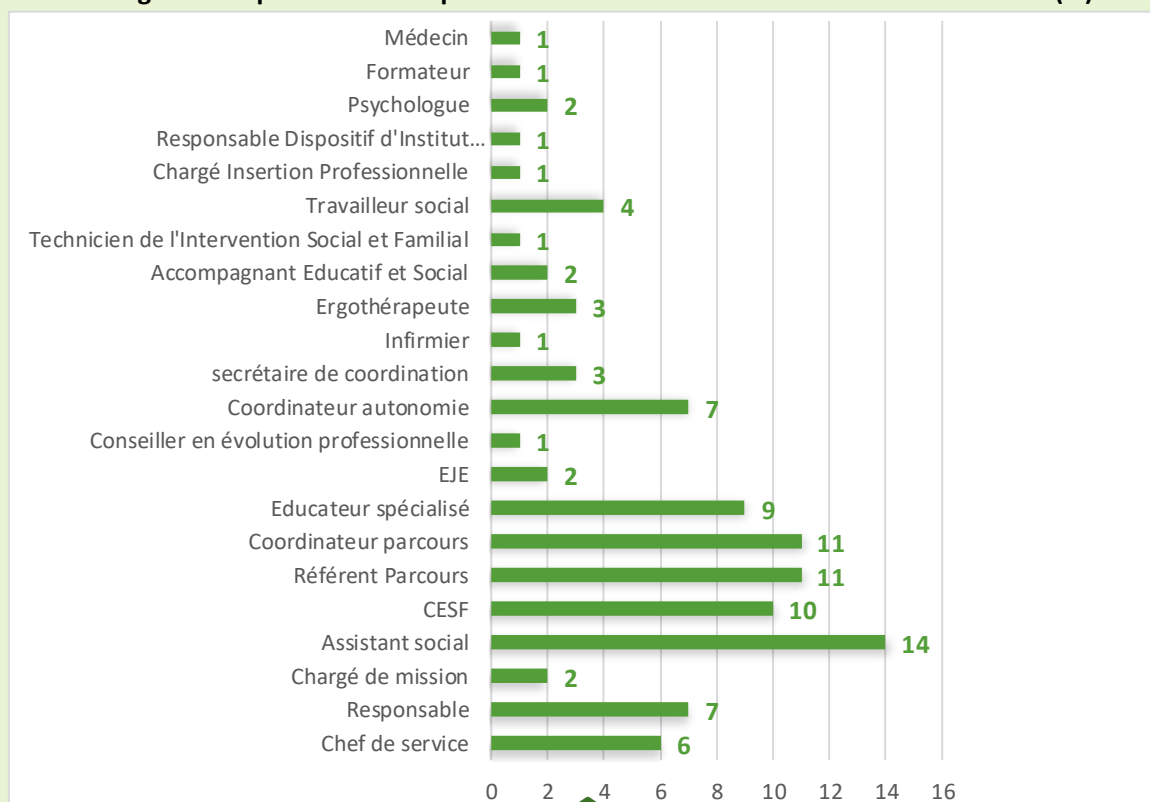


Formation Pair aideance 2025 - MDPH

Depuis le déploiement de notre projet, nous avons alors pu sensibiliser et former des professionnels :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023		2024	2025 1 ^{er} sem.	Total
Nbre de professionnels en formation « Pair aideance - MDPH ou sur site	80	96	14	17	88	26		0	49	370
Nbre d'ESMS sensibilisés à la Pair aideance dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire PA	0	0	1	5	7	3		4	5	25

Catégories de professionnels présents en formation « Pair aideance » à la MDPH (%)



Provenance des professionnels présents en formation Pair Aideance :

CAP EMPLOI, CRAMIF, UGECAM ACTI +, ENEDIS GRDF, SAPHA, LA CROIX ROUGE, APF, IME, APAJH, POLE EMPLOI, SAVS-SAMSAH, CIC PAT, DIH, CCAS, EPMS, FONDATION ELLEN POIDATZ, DAC NORD 77, HAD, CAMPS, MDS, REMORA, GHEF, UDAF, ESAT, FOYER HEBERGEMENT, S3AIS, SESSAD, GROUPE SOS, GHSIF, EQUALIS

Le résultat macro de ce double mouvement a été assez positif.

L'animation conjointe, entre un professionnel et un pair aidant du collectif, des formations à la pair aide au sein de la MDPH, a été appréciée. En effet l'exemplarité d'un travail partagé mettait en lumière toute la valeur de cette double expertise.

Pour le collectif, la pair aide commence aussi ici !

Malgré quelques postures ouvertement « attentistes » (alimentées notamment par la peur d'une charge de travail supplémentaire, d'une difficulté dans le respect de la confidentialité, dans l'obligation de gérer le « troubles » du pair aidant), nous n'avons pas eu de positionnement de refus ou d'opposition majeure de principe. Cela ne sous-entend pas du reste qu'il n'y ait pas eu régulièrement des postures de frein ou des jeux d'acteurs pouvant parasiter le déploiement quotidien de la pair aide. Ce type de jeux et les enjeux qu'ils génèrent sont du reste tout à fait logiques et normaux dans le cadre de ce type de projet.

Nous avons donc fait le choix de les intégrer à notre discours lors des séances de formation/sensibilisation pour mettre en mot le « politiquement incorrect », ce qui n'est pas ou plus « understandable », pour montrer que nous n'étions pas dans une posture dogmatique mais dans la prise en compte d'une réalité multiple et complexe (prise en compte des inquiétudes, des oppositions, des freins en les objectivant afin d'en faire de véritables garde-fous et en les « autorisant » pour les travailler plus facilement).

Pour cela, la sensibilisation des acteurs/rices dans le cadre du projet de pair aide a été et continue d'être effectuée, en filigrane et au quotidien, à travers **une démarche managériale des ESMS dont l'ambition affichée est de favoriser les échanges, le dialogue et le questionnement de tous les acteurs/rices**. Cette démarche a favorisé (et favorise toujours d'ailleurs) la mise en mots des représentations, positives et négatives, que les différent.e.s acteurs.rices ont de la pair aide. Cette objectivation a alors permis la progressive constitution d'une pensée commune autour de notre projet. Base indispensable à toute dynamique de déploiement.

A noter que ce relai au sein des ESMS est fondamental et totalement complémentaire au travail réalisé par le collectif. Se pose tout de même la question des ESMS ou organismes gestionnaires où la dynamique de pair aide/autodétermination n'est pas encore pour certains suffisamment portée (ou soutenue) par la Direction (ou la Direction Générale). Dans ce type de situation, nous pouvons observer des stratégies d'acteurs/rices permettant à la pair aide d'être malgré tout introduite (par des personnes convaincues) mais sans qu'il puisse y avoir un ruissellement total chez les autres professionnels.

- **Formation des experts d'expérience**

Porté.e.s par l'ambition de réaliser un vaste déploiement de la pair aide au sein des ESMS, nous avons réalisé une formation pour les futurs pair aidants reposant sur un cadre conceptuel accessible et une base expérientielle significative via des temps d'immersion. Cette approche a eu un intérêt de permettre aux professionnels/es d'intégrer la logique de la pair aide avec des personnes déjà connues du réseau, du collectif.

Cette formation KALIOPI, a été créée et animée depuis 2023 par madame VASSALLO, médiateur santé pair professionnelle. La mise en place de la formation est coordonnée par l'organisme EFICACE des amis de CLEAH et la MDPH.

Parcours vers la Pair Aideance

SOLLICITATION via la boîte mail

1^{ère} prise de contact

Explication sur le déploiement de la pair aideance 77

Circuit
d'un
Candidat
P.A

Entretien en Visio avec un pair
aidant et un professionnel du
collectif

Participation à une formation
« pair aideance » à la MDPH

Complétion d'un questionnaire
de positionnement

Participation au collectif

Départ en formation



La pair aideance, une formation sur mesure

Formation Théorique

6 DEMI JOURNÉES :

- Introduction aux concepts liés à la pair aideance
- La place du pair aidant : intégration et mission
- Parler et faire parler
- Préparation de la prise de poste
- Positionnement du Pair aidant
- Le savoir expérientiel : ressource précieuse

Formation pratique

STAGE DE 100 HEURES :

- 30 heures d'observation
- 70h de mise en pratique
- Une équipe accompagnante dédiée



Il est essentiel de préciser que tout candidat à la pair aideance doit être en mesure de vivre avec son handicap et sa maladie afin d'être dans une relation d'aide à autrui. Toute personne en situation de handicap ne peut devenir pair aidant. Cela nécessite d'être dans un état de stabilisation dans son parcours de vie et dans une réelle volonté d'engagement pour accéder à la formation.

La mise en place d'un entretien avec deux membres du collectif ainsi que la complétion d'un questionnaire de positionnement permet de mesurer l'engagement et la motivation du candidat. L'accompagnement du stagiaire pair aidant par un binôme « pair aidant et professionnel » sur le lieu de stages à grandement contribué à conforter la démarche de pair aideance.

La formation des experts d'expérience a permis, tendanciellement, de « rassurer » les professionnels/les en leur proposant des contextes de travail/coopération connus et plus facilement « maitrisables » et a grandement été profitable au Pair aidant « naissant ».

La mise en place d'un bilan intermédiaire en milieu de stage et d'un bilan final en ont été le témoignage. D'ailleurs certains tuteurs de stage dans les ESMS ont rejoint à leur tour le collectif suite à cette enrichissante expérience.

A noter néanmoins que toutes les situations d'immersion n'ont pas été positives. Effectivement, même si « intellectuellement » le principe de pair aideance a été largement validé par les équipes (et entériné par des temps de formation en intra obligatoire avant toutes immersions), nous avons pu nous apercevoir que sa « mise en opérationnalité » a pu être complexe à mettre en œuvre pour les professionnels (difficulté à envisager, voire même à penser possible, une présence symétrique de pair aidant dans l'institution avec tout ce que cela suppose (partage de la confidentialité, etc.). Nous avons donc fait en sorte de prendre en compte la nécessaire temporalité des cheminements des professionnels, notamment en multipliant les échanges avec les professionnels des ESMS et les formations inter et intra, **afin d'éviter tout blocage ou toute dynamique de changement trop brutale qui aurait été au final contre-productive**. Cela a été du reste rendu possible grâce à l'augmentation de notre vivier de formateurs/rices (très souvent composé de cadres du territoire et de pair aidant fortement engagés et fédérateurs).

Participation aux formations dédiées aux experts d'expériences :

Année	Participation aux 2 modules de la formation « initiation à la Pair aideance »				Arrêt de la formation	Pairs aidants avec formation complète et actifs (1 ^{er} semestre 2025)
	Sessions théoriques effectuées	Stage pratique				
		Effectué	En cours	En recherche		
2020	5	5	0	0	0	4
2021	4	1	2	0	1	1
2024	12	4	3	2	3	4
2025 (1 ^{er} semestre)	10	0	1	4	5	0
TOTAL	31	10	6	6	9	9

Compléments d'informations :

Il convient de préciser qu'il existe 4 profils d'experts expérimentiels dans le cadre de la formation :

- **De futurs pair aidants en cours de formation théorique** (0 à ce jour)
- **De futurs pair aidants en cours de formation pratique** : formation théorique effectuée. Personne en cours ou recherche de stage (12 à ce jour)
- **Des pairs aidants confirmés** : formation théorique et pratique effectuées (10 à ce jour)
- **Des pairs aidants actifs** : Pair aidants opérationnels qui dispensent leurs services (9 à ce jour)

Même si la majorité des personnes ayant bénéficiées d'une formation complète sont actifs en Seine et Marne, un pair aidant ayant fait l'intégralité de la formation a souhaité arrêter toutes interventions en Pair aideance. Celui-ci s'est retiré du collectif car il s'était investi démesurément et cela lui a nui. Fort de cette expérience nous sommes vigilants dans notre collectif pour ne pas sur solliciter les pair aidants.

De plus, même si nous envisageons la mise en place de 2 sessions de formation par an (environ 20 départs) cela ne peut se faire n'importe comment. La dimension budget est certes indispensable mais surtout la demande de départ en formation doit volontaire, engagée et l'accompagnement des candidats par les membres du collectif, opérant.

A noter il y a différentes raisons liées à l'arrêt de la formation :

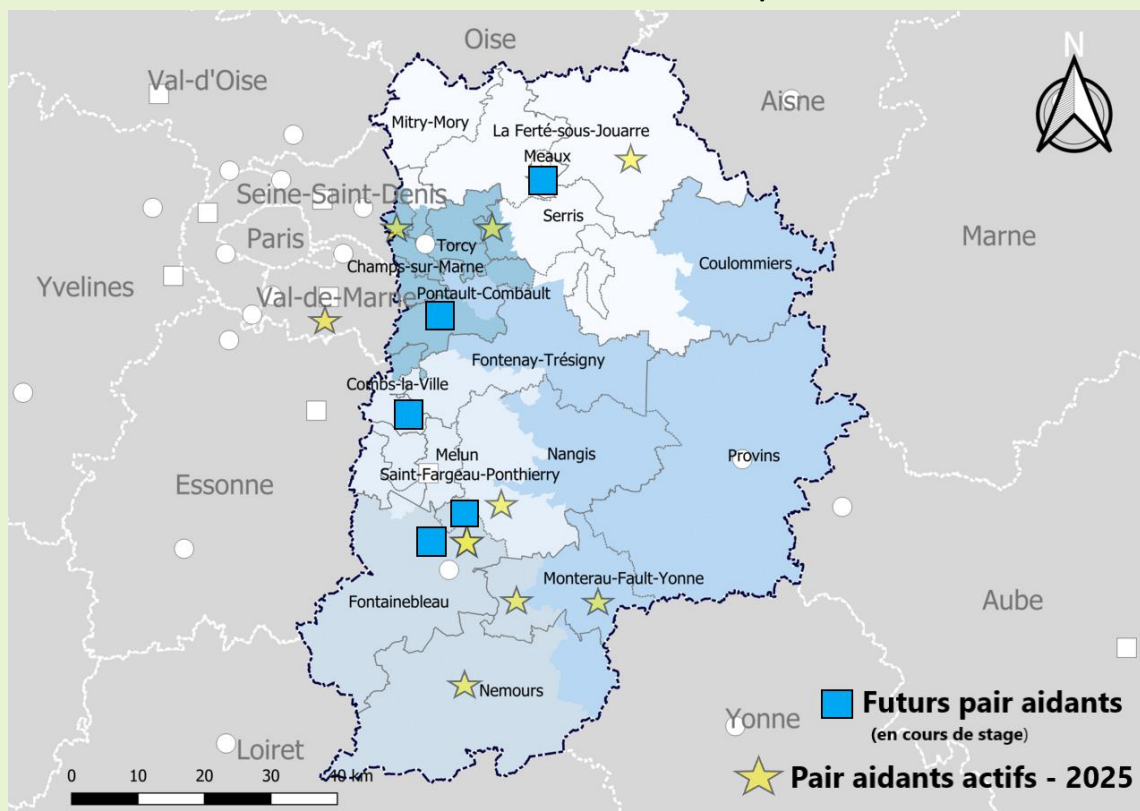
- difficile d'allier emploi avec recherche de stage
- la recherche de stage est une trop grande difficulté
- la situation personnelle devient un frein pour poursuivre

- 2 candidats ont été invités à reporter leur projet de formations faute de motivation ou de difficultés récurrentes à suivre l'avancée du groupe.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que 4 futurs pairs aidants (actuellement en cours ou recherche de stage) sont grandement investis dans les différentes actions du collectif.

Ce qui nous amène à un groupe de 13 expert ou futur experts d'expériences sur le département.

Domiciliation des Pairs aidants sur le département



Bien évidemment, nous avons pris soin d'élaborer un déroulé de formation qui soit à la fois adapté et qualitatif. Effectivement, l'analyse des Diplômes Universitaires pour devenir pair aidant avait témoigné d'un côté très « élitiste » et donc discriminant. Considérant que la pair aideance ne devait pas être un domaine réservé pour des personnes ayant un niveau universitaire, nous avons donc construit un déroulé pédagogique rigoureux, exigeant mais adapté sur la forme et sur le fond aux personnes concernées désireuses de devenir pair-aidant.e.s.

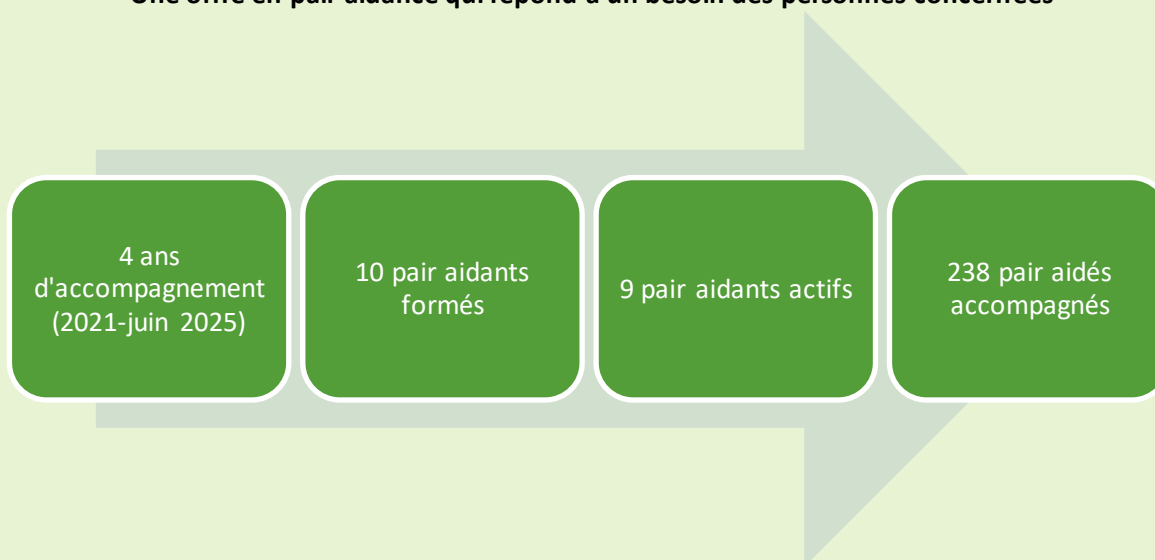
Le stage suit la partie théorique et de nombreux stuctures professionnel se sont positionné en lieu de stage :

G.E.M - Groupe d'Entraide Mutuelle	
La Brie	SAVIGNY LE TEMPLE
GEM Par le Lien Coallia Provins	PROVINS
GEM Par le lien COALLIA Coulommiers	COULOMMIERS
SAVS – SAMSAH - Assistance pour des Actes de la Vie Courante - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	
REMORA 77	TORCY
Coallia	LA FERTE-SOUS-JOUARRE
Coallia	PROVINS
De l'YERRES	TOURNAN EN BRIE
SAMSAH	MELUN
SAPHA - Service Séniors, Aînés, Personnes Handicapées et Aidants, PMI - Service de Protection maternelle et Infantile	
Maison Départementale des Solidarités	COULOMMIERS
	PROVINS
ASSOCIATION	
Révérence Equithérapie	LE PIN
Agir et Vivre l'autisme	VAUX LE PENIL

E.S.M.S - Etablissements et Services Médico-Sociaux	
Plateforme ACTI + UGECAM	LIEUSAIN
Centre la Gabrielle	CLAYE - SOUILLY
Centre de Réadaptation	COUBERT
Foyer domaine des amis du Gâtinais	BOUGLIGNY
GRAND HOPITAL EST FRANCILIEN (G.H.E.F)	
Pôle Psychiatrie adulte - Addictologie	MEAUX
C.O.S - Centre De Réadaptation Professionnelle Et De Formation	
Pôle socialisation et Mobilisation	NEMOURS
Entreprise d'Entraînement Pédagogique (E.E.P)	TORCY
C.C.A.S- Centre Communal d'Actions Sociales	
CCAS	SAINT MAMMES
ESAT- Etablissement et Service d'Aide par le Travail	
ESAT	MOISSY-CRAMAYEL
Entreprise	
Logins 77 - Entreprise adaptée tremplin	LIEUSAIN
MDPH	
Service Relation aux Usagers	SAVIGNY LE TEMPLE
CIC PAT - Centre d'Information et Coordination - Point Autonomie Territorial	
CIC PAT	COULOMMIERS

Le collectif s'emploie à solliciter l'ensemble des lieux de stage susceptibles d'accueillir des personnes en situation de handicap. Toutes structures, institutions, services, établissements de droit commun ou dans le champ du handicap sont concernés.

Une offre en pair aideance qui répond à un besoin des personnes concernées



Les pairs aidants sont plus largement sollicités par les professionnels via la boîte mail (pairaidance@mdph77.fr). Il conviendra de poursuivre le travail sur une meilleure information à apporter aux personnes concernées afin qu'elles aient connaissance de l'offre en pair aideance sur le département 77. Le flyer créé et son format affiche y contribueront ainsi que par le renfort des liens avec la communauté 360, réelle « interface » avec le public ciblé.

Nous pouvons également noter le travail en cours avec l'UPEC et EFICACE autour de la Certification / professionnalisation d'une nouvelle formation pair aideance. A ce jour, trois options sont à l'étude :

- Création d'un certificat universitaire : 30 heures de formation à minima dont 20% des enseignements doivent être dispensés par des enseignants de l'université. Présentation du projet devant plusieurs commissions au sein de l'université.
- Création d'un Diplôme Universitaire (DU): volume horaire plus conséquent et possibilité d'ajouter un stage. Une partie des enseignements doit être aussi dispensée par des enseignants-chercheurs. 6 mois nécessaire pour créer un DU car cela passe par plusieurs instances au sein de l'université.

- Création d'une formation qualifiante avec une attestation délivrée à la fin par l'établissement. Démarches administratives plus simples.

Sachant que :

- Ces trois options nécessitent un niveau Bac.
- La formation sera reconnue d'un point de vue universitaire mais pas nécessairement sur le marché du travail. Pour une certification professionnelle, il faut l'inscrire au RNCP. C'est une autre démarche administrative.
- Formations payantes. Nécessité de la création d'une annexe financière pour chaque option.

Il conviendra de poursuivre sur ce projet et ceci d'autant plus que le schéma handicap 2023-2028 du conseil départemental de Seine et Marne s'y consacre au regard de sa fiche action 3.2.2 : Soutien à la professionnalisation des pairs aidants

c) Les actions partenariales et de communication

• Les journées départementales

Nous avons organisé en tout 2 journées départementales depuis le déploiement de notre projet réunissant à chaque fois plus de 150 participants de tout le territoire Seine et Marnais. Le taux de satisfaction moyen a été à chaque fois très positif avec en moyenne 90/95% de personnes satisfaites de ces journées.



Ces dernières ont également permis de produire des matériaux d'analyse sur la perception et le déploiement de la pair aideance chez les participant.e.s via des questionnaires interactifs.

Ces matériaux étant du reste très utiles pour améliorer, développer, modifier notre feuille de route au regard des photographies que cela a permis de générer autour de la pair aideance sur notre Département.

A titre d'illustration, voici ci-dessous les retours issus de la dernière journée départementale de 2024 :



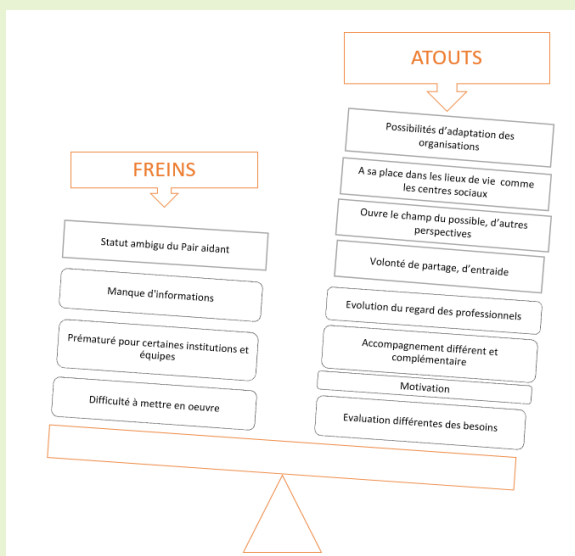
✓ Analyse :

Nous constatons grâce aux retours des participants, qu'une majorité de personnes se prononce favorable à la perspective d'intégration d'un pair aidant dans les Institutions. Ce chiffre « majoritaire » ne doit toutefois pas cacher une réalité plus nuancée : ce chiffre bien que majoritaire reste finalement assez faible si on le recoupe avec le nombre de participants (100/150 personnes). Cela témoigne donc que le travail de sensibilisation et d'accompagnement reste à poursuivre.



✓ Analyse :

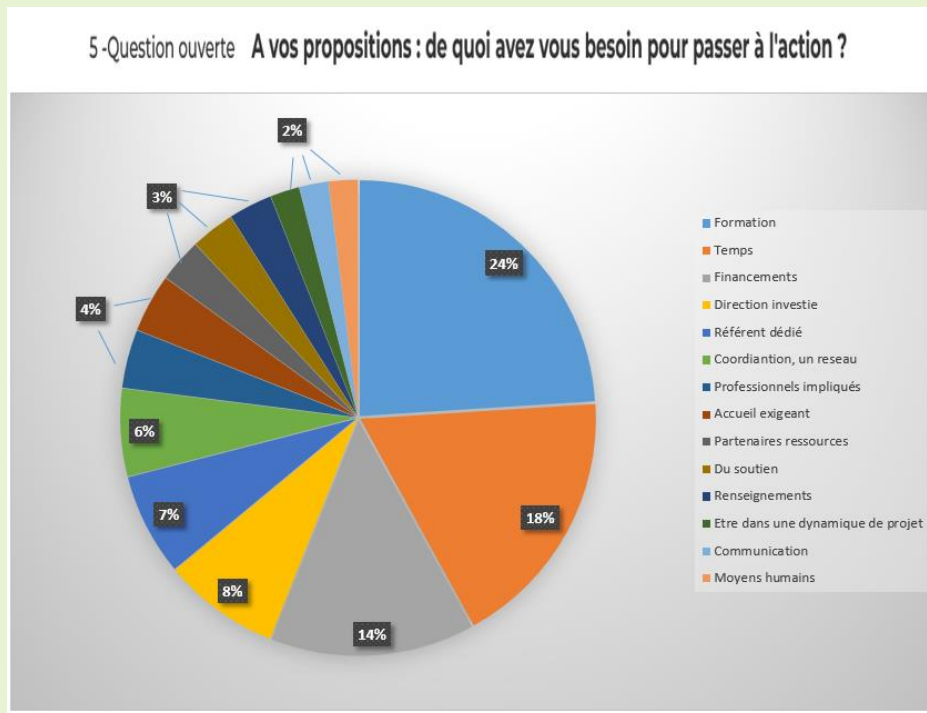
D'ailleurs, cela est clairement énoncé par les participants eux-mêmes. Si nous devons résumer, l'idée leur paraît séduisante mais sa concrétisation reste floue pour beaucoup de personnes avec une grosse difficulté à identifier les freins ou les leviers d'actions possibles.



✓ Analyse :

Malgré cette difficulté à bien identifier les points de force et les points de faiblesses des aspects favorisant ou bloquant le déploiement de la pair aidance dans les organisations, il y a malgré tout trois aspects largement mis en avant par les acteurs/rices de la Seine et Marne :

- La mise en place de formations pour les équipes
- La présence d'un management investi et impliqué dans ce projet
- La présence de financement dédié



- **Les animateurs/rices pair aidants**

Une animation territoriale a été mise en place dès les premières années du déploiement de notre projet. Afin d'être en cohérence avec nos valeurs et nos principes d'action, nous avons fait le choix d'embaucher des pairs aidants sur deux postes d'animateurs/rices territoriaux (temps partiel). Trois rôles principaux avaient été identifiés :

- Rôle de soutien,
- Rôle de coordination
- Rôle d'expertise entre les différents acteurs du champ médico-social

Après plusieurs années d'expérimentation, l'évaluation de cette dimension d'animation territoriale est nuancée : à la fois, cela a permis incontestablement de produire un fort impact symbolique sur le territoire. Cet effet « d'exemplarité » a pu permettre à beaucoup de professionnels/les de se rendre compte du « sérieux » de notre projet et de sa « consistance ». Cela témoignait qu'il ne s'agissait pas d'un projet « philosophique » sans accroche dans la réalité de notre secteur mais qu'il avait bien une certaine « matérialité ». Cela a également permis de générer des « envies », des « vocations » chez nombre d'expert.e.s d'expérience. En ce sens, nous avons été totalement dans cet objectif central de la pair aideance : redonner espoir, montrer que les horizons existent.

Néanmoins, force est de constater que nous n'avions pas suffisamment pris en considération le poids « administratif » de ces postes. Effectivement, les animateurs/rices ont été très rapidement mis en difficulté par la nécessaire gestion administrative autour de ces postes (gestion des appels, des mails, régularité des contacts, etc.). Ces difficultés ont alors été basculées au niveau des professionnels/les du collectif, essentiellement d'ailleurs du côté de la MDPH. Cette situation a alors généré une très forte charge de travail supplémentaire qui a été difficilement gérable au regard de la charge habituelle à porter mais aussi du fait de l'impact sur le temps « hors travail » des professionnels/les (beaucoup de sollicitations hors temps de travail de la part des pairs-aidants). De manière générale, le constat a été fait de la nécessité de faire porter la partie administrative de ce projet soit par un secrétariat dédié, soit de manière roulante entre les Institutions impliquées mais en aucun cas par les pairs aidants eux-mêmes.

- **Les actions partenariales**

Aujourd'hui la sollicitation des pairs aidants dans des actions partenariales est significatif.

Alors que nous étions dans « l'aller vers » les professionnels, aujourd'hui les Pair aidants du collectif contribuent à participer à des temps de réflexions, des travaux des institutions, organismes, associations. Les pairs aidants ne sont alors plus uniquement sollicités pour soutenir la relation d'aide à un pair aidés mais pour apporter un regard complémentaire à l'expertise professionnelle, à des projets sur le département :

En 2019

- ✓ Participation à l'accessibilité des sentiers de la forêt de Fontainebleau
- ✓ Echanges de pratique avec d'autres départements : Oise, les Yvelines, la Gironde.

En 2020

- ✓ Groupes de travail «la place de l'utilisateur» avec les MDS
- ✓ Participation à la refonte du site internet MDPH pour son accessibilité...
- ✓ Membre du Projet Territorial de Santé Mental et participation à la journée du PTSM

En 2021

- ✓ Rencontre avec la communauté 360 (plateforme téléphonique dédiée aux personnes en situation de handicap)
- ✓ Présentation des actions au Comité interministériel du Handicap

En 2022

- ✓ Participation à l'élaboration d'une fiche technique de bonnes pratiques pour développer la pair aide avec la CNSA
- ✓ Membre d'un groupe de travail dans le cadre de l'expérimentation «Inspir» développé dans les MDS
- ✓ Echanges de pratique avec la Belgique

En 2023

- ✓ Atelier Chailly-en-Bière relatif au projet « rebondir avec son handicap »
- ✓ Contribution à la refonte du site internet MDPH

En 2024

- ✓ Mise en place et animation de la journée départementale pair aide 77
- ✓ Participation au Forum des ESMS Haute feuille
- ✓ Contribution au Schéma du handicap - la commission des usagers
- ✓ Participation PTSM 77 – les Olympiades
- ✓ Participation à la journée de la C360 (capsule de témoignage)
- ✓ Animation de la journée de la réponse accompagnée 77
- ✓ Projet en cours avec le CD sur des actions à mener parentalité-handicap

En 2025

- ✓ Animation d'un atelier « Rebondir avec son handicap » MDS Coulommiers
- ✓ Eclairage d'un savoir expérientiel sur l'autisme auprès d'une équipe professionnel ESAT et SAVS du 77
- ✓ Participation au comité usagers handicap de Seine et marne
- ✓ Contribution à la lettre de la Réponse accompagnée (2 articles)
- ✓ Participation au panel de testeur plateforme Via trajectoire 77
- ✓ Participation à l'atelier accessibilité secteur gare (projet SNCF – MDPH)
- ✓ Contribution à la relecture du guide pratique en santé mentale CD 77
- ✓ Concours à « l'observatoire » de l'utilisation du PAM

- ✓ Sollicitation au comité nationale de suivi du déploiement de l'intervention des pairs
- ✓ Présence à la cellule territorialisée zone est du PTSM (septembre 2025)
- ✓ Membres du COPIL Charte Romain Jacob (décembre 2025)

D'autres institutions, organismes de département voisins sollicitent un retour d'expérience du collectif Pair Aïdance 77 comme la direction de l'autonomie du CD et la MDPH du 93 et du 38, APAJH 95, le Groupement de Gestion Autisme France du 41, Café réseau CNSA - RAPT 77.

- **La création d'une page sur le site internet MDPH dédiée à la Pair aideance**

La mise en place d'une page sur le site internet de la MDPH dédiée à la pair aideance a permis également de disposer d'un levier de communication efficace et met en lumière un engouement opérant.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 1 ^{er} sem.	Total
Nombre de contact boîte mail pair aideance	0	0	2	7	40	300	368	982	1 699
Nombre de visite page Pair aideance du site de la MDPH	Pas de données						3 358	2 386	5 744

Le collectif a créé des outils de communication afin de promouvoir la démarche et mobiliser davantage : flyer 1.0 ; carte de visite, Kakémono et flyer 2.0

d) Le projet de recherche sur la place des personnes concernées

En lien avec le PTSM de Seine-et-Marne, nous avons élaboré un projet de recherche action autour de la place des personnes concernées.

Dans le cadre du PTSM de Seine-et-Marne, a été effectivement identifié un axe de travail fort autour de la participation des personnes concernées. Cet axe se décline en différent sous-objectifs, notamment celui de la réorganisation structurelle, fonctionnelle et culturelle des Institutions afin de permettre une véritable gouvernance partagée avec les personnes concernées. Il s'agit ici d'un enjeu majeur car l'analyse des dynamiques d'adhésion et de participation des personnes concernées au sein des différentes organisations met en évidence la présence de freins importants et inter-reliés :

- Sentiment de n'avoir pas « sa » place dans les espaces d'échange et de co-construction, de ne pas avoir de « légitimité », de « compétences »
- Sentiment d'être réduit à sa « maladie », à son « handicap » avec les conséquences négatives que cela suppose en matière de construction identitaire
- Sentiment d'être « utilisé », d'être réduit à un rôle de « témoignage », d'être le garant d'enjeux politiques ou institutionnels

Nous percevons alors très facilement à quel point cela résonne avec force avec les problématiques entourant la pair aideance et évoquées précédemment.

L'objectif en l'occurrence est ainsi de rétablir pleinement la personne dans son statut de « citoyen » (et donc d'égal à) et non pas de « malade ». Rétablissement qui ne peut passer que par l'action concrète au risque sinon de n'être qu'une pensée philosophique détachée de tout potentiel de changement.

Il s'agira ainsi de parvenir à ne plus être dans les bonnes intentions mais bien dans le changement systémique et profond de nos secteurs de travail.

Changement qui permettra d'aboutir à un enrichissement mutuel, à une « éthique de l'alliance », où chacun contribuera au changement de l'autre, avec l'autre et pour l'autre, dans une volonté de faire avec, de faire ensemble pour vivre ensemble.

Pour parvenir à cela, une action de recherche-action a donc été validée et financée par l'ARS.

Un cahier des charges portant sur la conduite de cette recherche-action « collaborative » autour de la réhabilitation psycho-social-culturelle des Institutions a ainsi été réalisé au 1^{er} semestre 2024. La mise en place de cette recherche devrait avoir lieu au second semestre 2024.

III/ CONCLUSION

Si nous devons faire un petit bilan d'étape aujourd'hui, nous pourrions dire que le chemin parcouru en quelques années est à la fois formidable et à la fois insuffisant.

Formidable car devenir pair aidant c'est tendre vers une vertueuse réhabilitation psycho sociale, un vrai pouvoir d'agir pour les pairs aidants. Certains se projettent professionnellement, d'autres bénévolement mais toujours dans une visée d'aide à autrui. Il conviendra, cependant, au regard des arrêts en formation d'accompagner au mieux de futurs candidats à la pair aidance en les informant davantage sur ce qui les attends, sur ce que cela implique en terme d'engagement, d'implication et de reconnaissance.

Formidable aussi car nous sommes un territoire dynamique en la matière, le 77 est sollicité sur ce sujet grâce aux efforts portés conjointement par les Autorités, la MDPH, les pair aidants ou futurs pairs aidants, les organismes gestionnaires, etc. Il convient de citer et remercier ceux qui ont joués un grand rôle et ont été précurseurs de cette initiative comme monsieur CHAMPEAUX en 2017, madame GRIFFI qui l'a secondé et œuvré admirablement jusqu'en 2024 et madame WINTERBONE qui l'a accompagné.

Insuffisant cependant, car force est de constater que si ces idées tiennent une place importante dans les discours présents au sein de notre secteur, elles restent encore trop marginales au sein de nos pratiques et de nos organisations.

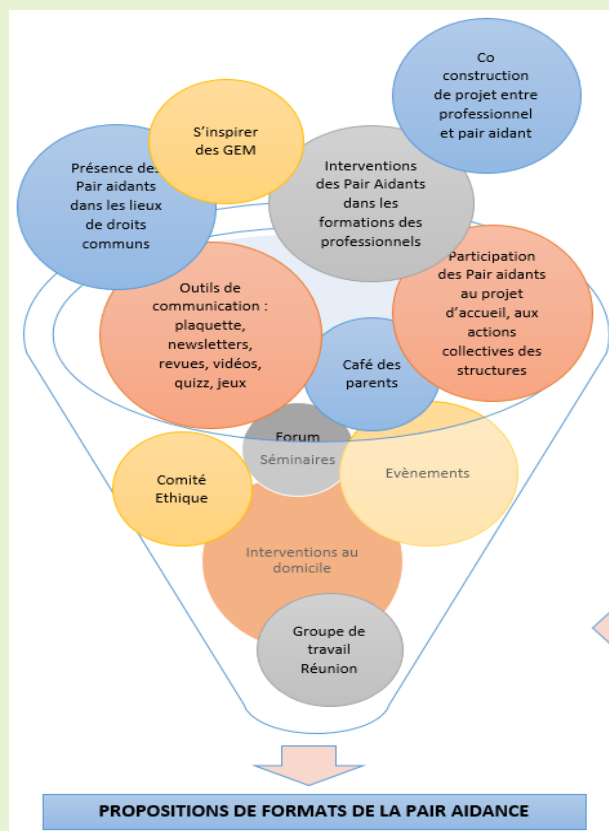
Nous devons ainsi poursuivre le travail pour réellement changer notre regard sur le handicap ou la maladie, sortir définitivement d'un système de représentations technico-socio-professionnelles qui enferme les personnes dans des catégories stigmatisantes.

Pour cela, nous devons aussi faire attention aux effets pervers que nous pouvons observer autour de la pair aidance. Lorsque nous échangeons avec des pairs aidants ou futurs pairs aidants, nous pouvons effectivement avoir le retour de :

- Sentiment de n'avoir pas « sa » place dans les espaces d'échange et de co-construction, de ne pas avoir de « légitimité », de « compétences »
- Sentiment d'être réduit à sa « maladie », à son « handicap » avec les conséquences négatives que cela suppose en matière de construction identitaire
- Sentiment d'être « utilisé », d'être réduit à un rôle de « témoignage », d'être le garant d'enjeux politiques ou institutionnelle.

Avec notre ambition et en ayant à l'esprit ces dérapages possibles, nous réussirons à n'en pas douter à générer un enrichissement mutuel, à une « éthique de l'alliance », où chacun contribuera au changement de l'autre, avec l'autre et pour l'autre, dans une volonté de faire avec, de faire ensemble pour vivre ensemble.

Il est à noter également en conclusion que la palette des formes que peut prendre la pair aideance sur notre territoire est très riche mais qu'il reste à la dessiner réellement. Cette palette composée des déclinaisons possibles doit permettre à un maximum de personnes désireuses de devenir pair aidant.e de trouver leurs places. Le résultat d'un travail collaboratif des professionnels/les et personnes concernées réalisé à ce sujet lors de la dernière journée Départementale témoignent que nous sommes sur le bon chemin pour y parvenir.



Comme avait pu l'écrire le poète portugais Antonio Machado en son temps, le chemin à parcourir reste donc à dessiner ensemble :

*Voyageur, le chemin
Ce sont les traces de tes pas
C'est tout ; voyageur,
Il n'y a pas de chemin,
Le chemin se fait en marchant
Et quand tu regardes en arrière
Vois le sentier que jamais
Tu ne dois à nouveau fouler
Voyageur! Il n'y a pas de chemin
Rien que des sillages sur la mer.
Tout passe et tout demeure
Mais notre affaire est de passer
De passer en traçant
Des chemins
Des chemins sur la mer*